

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANDIVY**

Séance du 7 juillet 2026

Le sept juillet deux mil vingt-six à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Landivy, convoqué le trois juillet deux mil vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, sous la présidence de Monsieur HAMEL Claude, Maire.

Nombre de membres

en exercice :	15
présents :	14
votants :	15
absents :	01

Présents :

Mme BARBEDETTE, M CHAUVIN, Mme CORDIER, M HAMEL, M HUARD, M LEDAIN, Mme LEFEVRE, M LEON, Mme MOREL, Mme MY, Mme PECHON, M PILORGE, M POIDVIN, M RONCERAY

Absents excusés : Mme FRELAUT

Absents qui ont donné pouvoir : Mme FRELAUT pouvoir à M HAMEL

Secrétaire de séance : M CHAUVIN Eric

N°2026065 - Objet : AUTORISATION DE DIFFUSION D'ANNONCES PUBLICITAIRES PAR SAFTI POUR LA VENTE DE PARCELLES DU LOTISSEMENT DE MARCILLY

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune souhaite mettre en vente des parcelles situées dans le lotissement de Marcilly.

Afin d'assurer une large diffusion de ces biens et de favoriser leur commercialisation, il est proposé d'autoriser la société SAFTI, représentée par Madame Gérard, à réaliser des actions de publicité et de diffusion des annonces relatives à la vente de ces parcelles.

Monsieur le Maire présente les modalités de diffusion envisagées dans le cadre du mandat de commercialisation.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **autorise** la société SAFTI, représentée par Madame Gérard, à assurer la diffusion et la promotion des annonces relatives à la vente des parcelles du lotissement de Marcilly ;
- **autorise** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette diffusion ;
- **précise** que cette autorisation s'inscrit dans le cadre de la valorisation du patrimoine communal et de la commercialisation des parcelles.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

- ☐ Pour : 15
- ☐ Contre : 0
- ☐ Abstentions : 0

**Le secrétaire de séance,
CHAUVIN Eric**

**Fait et délibéré le 7 juillet 2026
Pour extrait conforme
Claude HAMEL, Maire**

Reçu en préfecture
053 245301250-20260707-DCM2026065-DE
Date de transmission : 10/07/2026
Date de réception préfecture : 10/07/2026

